

## Compte rendu du conseil municipal du 11 juillet 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 11 juillet 2016 à 20h30 sous la présidence de M. le Maire, Jean-Louis LAFAGE.

**Conseillers en exercice : 15**

**Conseillers présents : 10**

**Conseillers participant au vote : 11**

Secrétaire de séance : Marie HAMCHART

Etaient présents :

- Lafage Jean-Louis
- Hamchart Marie
- Perronnet Gilles
- Labonne Marie-France
- Vitrac Robert
- Lavigne Jean Paul
- Faure Stéphanie
- Saint Martin Jean-Christophe
- Hallalel Zohra
- Rayne Jacques

Etaient absents:

- Franco Philippe
- Roland Christian
- Geffard Alexandre
- Grellety Jean-Yves
- Aptel Aurore

Ont donné procuration :

- Aptel Aurore

---

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30,  
Madame Marie Hamchart , est désignée comme secrétaire de séance.

Ouï le compte rendu du conseil du 23 juin 2016, le conseil l'approuve à l'unanimité.

# Compte rendu du conseil municipal du 11 juillet 2016

Séance du Conseil municipal du 11 juillet 2016

Délibération n° 1

**Election d'un nouvel adjoint et adoption du nouveau tableau fixant l'ordre des adjoints**

AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : LAFAGE Jean Louis, Maire.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-4, L2122-7, L2122-7-2, L2122-10 et L2122-15,

Vu la délibération du 04 Avril 2014 portant création de quatre postes d'adjoints au maire,

Vu l'arrêté municipal n°2014-15 du 11 Avril 2014 donnant délégation de fonction du maire aux adjoints,

Vu la lettre de démission de la charge de 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Monsieur Philippe FRANCO en date du 03 Juin 2016.

Vu la lettre du Représentant de l'Etat dans le département de la DORDOGNE en date du 27 juin 2016 acceptant la démission des fonctions de 1<sup>er</sup> adjoint de Monsieur Philippe FRANCO,

Considérant dès lors la vacance d'un poste d'adjoint au maire,

Considérant l'opportunité d'élire un nouvel adjoint.

Après en avoir délibéré,

## Article 1 :

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, en application du dernier alinéa de l'article L2122-10 du CGCT, que l'adjoint nouvellement élu occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'adjoint qui occupait le poste devenu vacant et recevra les mêmes indemnités.

## Article 2 :

Monsieur Le Maire,

- Demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur l'opportunité de l'élection d'un nouvel adjoint,
- Demande quels sont les candidats à cette fonction,
- Invite les membres du Conseil à procéder à cette élection à bulletin secret.

## Compte rendu du conseil municipal du 11 juillet 2016

### Article 3 :

Assesseurs : Zora Hallalel, Jacques Rayne

Se déclare candidat : Marie France LABONNE

Ont obtenu :

Mr Christian ROLAND : 1 voix

Me Marie France LABONNE : 9 voix

### Article 4 :

Est proclamé élu : Marie France LABONNE

Désigné en tant que 1<sup>er</sup> adjoint

### Article 5 :

Le Conseil Municipal fixe le nouveau tableau des adjoints suivant :

Qualité	Nom Prénom	rang
LABONNE	Marie-France	1
ROLAND	Christian	2
HAMCHART	Marie	3
PERRONNET	Gilles	4

### **Vote :**

Pour : 9

Contre : 1

Abstention : 1

### **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE :**

Le public demande :

- Il est fait de l'inquiétude du départ de deux forces vives : Philippe Franco et Christian Roland.
- L'ATSEM pour l'école n'est pas encore recrutée.
- La mairie de Couze donne 50€ par enfant pour les fournitures.
- Monsieur Estève s'inquiète de la subvention attribuée à l'association « Couze initiatives » qui n'a pas encore été versée.
- Madame Estève demande les recours concernant sa pétition.
- En ce qui concerne les subventions du football nous avons toujours l'école de foot à Couze.

La séance est clôturée à 20h45